

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 15 JUIN 2017**

---

Etaient Présents, 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS

Suppléants : Gérard DARSONVILLE      suppléant de Henri BELLEGARDE  
Marthe CLOT                              suppléante de Jean LASSALLE  
Muriel BIOT                                suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE (excusé)

**RAPPORT N° 170615-12-PER-**  
**COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES : CONVENTIONS DE MISE A  
DISPOSITION DE PERSONNELS MUNICIPAUX ENTRE DES COMMUNES ET LA CCPOVHB**

**REÇU**  
COMMUNES  
SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

M. CASABONNE rappelle que depuis sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la C.C.P.O.V.H.B. exerce sur l'ensemble de son périmètre l'intégralité des compétences obligatoires parmi lesquelles la collecte

et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés. Pour son fonctionnement en 2017, le SICTOM nécessite des mises à disposition de personnels communaux :

a) Avec les communes de la vallée d'Aspe : ACCOUS, BEDOUS, BORCE, ETSAUT, LEES-ATHAS, OSSE EN ASPE, SARRANCE.

Mise à disposition de personnels pour la collecte des ordures ménagères, en raison de l'étroitesse des rues qui ne permet pas le ramassage par les bennes de 19 tonnes.

La C.C.P.O.V.H.B compensera intégralement ces dépenses correspondant à des prestations de collecte exécutées pour le compte du SICTOM.

b) Avec la commune d'ASASP -ARROS

Mise à disposition de personnels pour la collecte (OM et sacs jaunes) de certaines rues particulièrement étroites.

La C.C.P.O.V.H.B compensera intégralement ces dépenses correspondant à des prestations de collecte exécutées pour le compte du SICTOM.

Le Président précise que les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche administrative afférente
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, pour l'année 2017, les conventions de mise à disposition de personnel avec chaque commune concernée par la présente délibération.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président

RECU  
le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉSIDENT  
Daniel LACRAMPE  
OLORON STE MARIE

